



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 121977

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de décret définissant les obligations de services des professeurs des lycées et collèges. Après avoir reçu des représentants des professeurs des BTS tertiaires de l'académie de Bordeaux qui lui ont remis une pétition comportant plusieurs centaines de noms, il lui fait part de leur désarroi quant au contenu de ce nouveau texte en préparation. Au regard des éléments disponibles, les interlocuteurs vont, semble-t-il, perdre l'heure de décharge dite « heure de première chaire », pourtant fondamentale pour eux au vu de la charge de travail que représente la préparation des cours, la prospection de partenaires et de lieux de stages, le suivi des stagiaires, leur présence lors de diverses manifestations visant à faire connaître leurs sections. En outre, si ce projet de décret aboutissait, ces enseignants verraient leur salaire mensuel diminuer, baisse ressentie comme une régression injuste par ces professeurs dont les salaires ne sont pas des plus attrayants. Aussi, au vu des réticences que ce projet soulève, il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions concernant les heures de première chaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121977

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3489